



No de résolution
ou annotation

Lundi, 1^{er} juin 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue à 20 :00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Jean-Louis Arsenault, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

Tous formant quorum, *ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière*

La séance du conseil est tenue à huis clos afin de se conformer aux exigences gouvernementales pour protéger la population du virus Covid 19 qui dévaste actuellement la planète.

À cet effet, le conseil est tenu dans la salle à manger du Centre multifonctionnel et les tables sont aménagées de manière qu'il y ait deux mètres de distance entre les membres du conseil.

Accueil par Monsieur le maire.

1. Acceptation de l'ordre du jour

58-20

Proposé par Caroline Dumont, appuyé par Diane Soucy, d'accepter l'ordre du jour.

2. Ratification des orientations ou des décisions par le maire ou la direction générale

Considérant qu'avec l'apparition de la pandémie du virus Covid -19 les gouvernements ont imposé des restrictions pour éviter la propagation et ainsi protéger autant que possible la population;

Considérant qu'il est nécessaire à la direction générale de prendre des décisions afin d'être en mesure de respecter les consignes gouvernementales ;

59-20

En conséquence, il est proposé par Nancy Malenfant, appuyé par Jean-Louis Arsenault, et résolu à l'unanimité que le conseil soit tenu à huis clos et accepte les décisions prises par la directrice générale jusqu'à présent.

3. Acceptation du procès-verbal du 4 mai 2020

60-20

Proposé par Nancy Malenfant, appuyé par Normand Henley, et résolu d'accepter le procès-verbal.

4. Comptes payés et à payer – estimation juin

Comptes payés en mai

Hydro-Québec	486.96 \$	éclairage des rues - croix
Équipement Strongco	177.70 \$	entretien niveleuse
Postes Canada	34.80 \$	publication journal
Salaires	10 673.03 \$	élus et employés
	11 372.49 \$	

Comptes à payer juin

9385-3117 Québec inc.	2 323.53 \$	cueilletes ordures/récupération
MRC de la Matapédia	35 360.86 \$	quotes-parts
Groupe Lexis Média	192.00 \$	publicité Avant-Poste
Impression Alliance 9000	202.07 \$	annuaire
Harnois Énergie inc.	295.26 \$	entretien centre multifonctionnel
Hydro-Québec	239.55 \$	électricité centre multifonctionnel
Stanley Sécurité	65.78 \$	système d'alarme
Harnois Énergie inc.	954.99 \$	entretien garage
Télus	62.19 \$	téléphone garage
Les Ateliers Léopold-Desrosiers	384.90 \$	entretien des chemins
Les Entreprises L, Michaud et Fils (1982) inc.	32 371.96 \$	entretien des chemins
Carquest Pièces d'autos	184.83 \$	entretien machines
Sinto inc.	224.15 \$	entretien machines
Didier Dodge Chrysler inc.	597.87 \$	entretien machines
Amqui Alignement Vitroplus Ziebart	517.39 \$	entretien machines
Harnois Énergie inc.	200.52 \$	entretien machines



No de résolution
ou annotation

61-20

Pièces d'autos DR inc.	45.19 \$	entretien machines
Michel Charest Carrossier inc.	263.58 \$	entretien machines
Rénauld Mignault	169.92 \$	déplacement voirie
Sylvain Duguay	31.60 \$	déplacement voirie
Jean-Louis Arsenault	81.00 \$	déplacement voirie
Dépanneur Lac-Humqui	38.81 \$	divers
Librairie d'Amqui inc.	56.28 \$	fourniture de bureau
Centre Bureautique	289.44 \$	fourniture de bureau
RCAP Leasing	134.52 \$	photocopieur
Maryline Pronovost	183.86 \$	remboursement dépenses
Ministère des finances	12 998.00 \$	Sûreté du Québec
Receveur général	1 354.21 \$	remises du mois
Ministère du revenu	3 489.26 \$	remises du mois
	93 313.52 \$	

Estimation juin

Salaires et remises	15 500.00 \$
Voirie	35 000.00 \$
Administration	55 000.00 \$
	105 500.00 \$

Proposé par Marc Michaud, appuyé par Caroline Dumont, et résolu d'accepter les comptes.

5. Dossiers internes

5.1 Refinancement du Western – adjudication d'emprunt

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	1 ^{er} juin 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	9 juin 2020
Montant :	139 300 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 9 juin 2020, au montant de 139 300 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CD VALLEE DE LA MATAPEDIA

26 500 \$	2,25000 %	2021
27 200 \$	2,25000 %	2022
27 800 \$	2,25000 %	2023
28 600 \$	2,25000 %	2024
29 200 \$	2,25000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,25000 %



No de résolution
ou annotation

FD - Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) Tél.: 1-800-363-9251 No. F030

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

26 500 \$	1,40000 %	2021
27 200 \$	1,50000 %	2022
27 800 \$	1,70000 %	2023
28 600 \$	1,85000 %	2024
29 200 \$	2,00000 %	2025

Prix : 98,19500

Coût réel : 2,41877 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

26 500 \$	2,72000 %	2021
27 200 \$	2,72000 %	2022
27 800 \$	2,72000 %	2023
28 600 \$	2,72000 %	2024
29 200 \$	2,72000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,72000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CD VALLEE DE LA MATAPEDIA est la plus avantageuse;

Il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Diane Soucy et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de la paroisse de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui accepte l'offre qui lui est faite de CD VALLEE DE LA MATAPEDIA pour son emprunt par billets en date du 9 juin 2020 au montant de 139 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 01-2015. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 139 300 \$ qui sera réalisé le 9 juin 2020

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de la paroisse de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui souhaite emprunter par billets pour un montant total de 139 300 \$ qui sera réalisé le 9 juin 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
01-2015	139 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 9 juin 2020 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 9 juin et le 9 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);

62-20

63-20



No de résolution
ou annotation

4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	26 500 \$	
2022.	27 200 \$	
2023.	27 800 \$	
2024.	28 600 \$	
2025.	29 200 \$	(à payer en 2025)
2025.	0 \$	(à renouveler)

5.1.1 Refinancement règlement 01-2015 – signataires

63.1-20

Il est résolu à l'unanimité de nommer le maire, Gino Canuel et la directrice générale, Maryline Pronovost, signataires des documents relatifs au refinancement du règlement 01-2015 avec le CD VALLEE DE LA MATAPEDIA.

5.2 Travailleur municipal – décision

64-20

Il est proposé par Nancy Malenfant, appuyé par Normand Henley, et résolu d'engager Patrick Gagnon, pour une période de probation de trois (3) mois.

5.3 Travaux routiers – préparation 2021- mandat MRC de La Matapédia

Considérant que dans le but de poursuivre l'amélioration du réseau routier municipal il est nécessaire de préparer les plan et devis ;

Considérant que le chemin du Ruisseau-à-la-Loutre doit être réparé ;

65-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité de mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour :

- L'étude préliminaire
- Les relevés de terrain
- L'étude géotechnique si nécessaire
- L'estimation des coûts

5.4 Halte municipale – ouverture au public ou non

Considérant que la municipalité se doit de protéger la population du virus Covid-19;

Considérant qu'il n'est pas possible de surveiller la halte afin de faire la désinfection à chaque utilisation;

66-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité de laisser la halte municipale fermée tant et aussi longtemps que les restrictions ne seront pas levées.

5.5 Accès au terrain derrière le Centre multifonctionnel – étude du projet

Considérant que pour assurer l'accès au lot derrière le Centre multifonctionnel la municipalité doit faire l'acquisition d'un terrain à partir de la Route Mitis;

Considérant que Monsieur Bertin Saint-Gelais est disposé à vendre une lisière de terrain selon un plan proposé et selon l'offre d'achat de la municipalité ;

67-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui offre un montant de 3 000\$ à Monsieur Bertin Saint-Gelais pour une parcelle de terrain relativement de cinquante (50) pieds de large sur une longueur de plus ou moins trois cents (300) pieds.

5.6 Finition de chemin Route 195 – suivi

Considérant que le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia et les employés de la municipalité se sont retrouvés sur le chantier de la Route 195 afin de vérifier les travaux effectués ;

Considérant qu'à la suite de cette vérification il est recommandé d'accepter les travaux ;

68-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'accepter les travaux réalisés par Les Entreprises L. Michaud et Fils (1982) inc.

5.7 Pont 04576 – appel au ministère des Transport

Considérant que le pont numéro P-04576 est si abimé qu'il en est dangereux ;

Considérant que malgré les demandes de la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui le remplacement de ce pont est reporté d'année en année;



No de résolution
ou annotation
69-20

70-20

Considérant qu'une voiture a pris une ambardée cet hiver et est tombée en bas du pont et que si les garde-fous n'avaient pas été si pourris elle serait demeurée sur la chaussée;

Considérant qu'il est impératif d'assurer la sécurité du public;

En conséquence, il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Diane Soucy, et résolu à l'unanimité que la municipalité demande expressément au ministère des Transports de prioriser le remplacement de ce pont avant qu'il ne soit trop tard.

5.8 Nomination des officiers municipaux responsables de l'application des règlements d'urbanisme

Attendu que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui a décrété par règlement qu'un officier municipal serait responsable de l'application des règlements d'urbanisme et de tout autre règlement applicable ;

Attendu que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui et la MRC de La Matapédia ont conclu une entente intermunicipale pour la fourniture de services en matière d'inspection par la MRC de La Matapédia;

Attendu qu'en vertu de ladite entente intermunicipale la municipalité doit nommer par résolution les officiers responsables de l'application des règlements d'urbanisme et de tout autre règlement applicable ;

En conséquence, sur une proposition de Caroline Dumont, appuyée par Normand Henley, il est résolu de nommer Karine-Julie Guénard, Vincent Aubin et Mélissa Caron comme officiers municipaux responsables de l'application des règlements d'urbanisme municipaux et de tout autre règlement applicable et à signer tous les documents liés à ces règlements.

5.9 Chemin de la Pointe – acquisition de terrains – suivi du dossier

Considérant que Sandra Boulianne et Lucas Bélanger ont répondu à notre demande d'acquisition d'une bande de terrain totalisant environ 400 mètres carrés sur le lot 4 452 547 pour permettre d'élargir le chemin de La Pointe de manière à faciliter l'entretien hivernal.

Considérant qu'ils demandent 8 000\$ soit 20\$ du mètre carré.

71-20

En conséquence, le conseil de la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui est résolu à l'unanimité d'attendre avant de prendre la décision d'accepter ou de refuser l'offre.

5.10 Chemin de la Pointe – préparation des devis

Considérant que pour finaliser le transfert du terrain qui a été donné initialement par Monsieur Robert Saint-Gelais pour finaliser le chemin de La Pointe il faut préparer les devis;

71.1-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- de mandater les arpenteurs Bernard & Gaudreault pour effectuer l'arpentage du chemin de la Pointe
- de mandater le maire et la directrice générale ou son adjointe à signer les documents officiels d'arpentage

6. Varia

6.1 OBVMR – demande d'aide financière pour la lutte contre Berce Spondyle 2020

6.2 Hôtellerie Omer-Brazeau – demande d'appui financier

72-20

Il est résolu à l'unanimité d'envoyer 100\$.

7. Information

7.1 Sûreté du Québec – surveillance accentuée du chemin Tour-du-Lac

On a reçu la confirmation de réception du nouveau règlement pour la circulation du chemin Tour-du-Lac et nous assure de la surveillance accentuée de celui-ci.

7.2 Sécurité civile – avis de sinistre sur le territoire de la MRC de La Matapédia

Il est désormais possible que les citoyens s'inscrivent sur la plate-forme Momento. Ce service a pour objectif d'aviser rapidement la population d'un secteur visé par un sinistre ou une situation potentiellement dangereuse et de leur transmettre des informations sur les directives à prendre.



No de résolution
ou annotation

7.3 Sécurité incendie – rapport annuel

Le rapport est disponible sur le site internet.

7.4 Travaux routier Route 195 et Route des Étangs – suivi

Une rencontre initiale a eu lieu par internet et les travaux débiteront au mois de juillet.

7.5 Pandémie de la Covid-19 – ouverture des espaces publics extérieurs

8. Rapport des élus

Caroline : La fibre optique de Télus est en installation au village.

Jean-Louis : On est allé voir un camion usagé et il ne convient pas, il est trop vieux.

Marc : Le bois de chauffage sur le lot du dépotoir. Il y a 7-8 cordes à ramasser sur place, à 65\$/corde.

Il y a le Rang 9 « à grader » et des trous dans l'asphalte dans le chemin du Ruisseau-à-La-Loutre.

Gino : Les chemins verbalisés définir où ça arrête.

Un propriétaire de lot désirant s'installer à son chalet à l'année demande à la municipalité d'ouvrir le Rang 8 l'hiver sur une distance de 3 km.

- Compte tenu du coût et des problèmes que cela occasionnerait, le conseil refuse à l'unanimité.

9. Fermeture de l'assemblée

Proposée par Nancy Malenfant, à 10 : 57 heures.

Maire :

Sec.-trés. :

73-20

Lundi, 6 juillet 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue à 20 :00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Jean-Louis Arseneault, Nancy Malenfant et Normand Henley.

Tous formant quorum, ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière, et Mélanie Santerre, secrétaire-trésorière adjointe.

La séance du conseil est tenue à huis clos afin de se conformer aux exigences gouvernementales pour protéger la population du virus Covid 19 qui dévaste actuellement la planète.

À cet effet, le conseil est tenu dans la salle à manger du Centre multifonctionnel et les tables sont aménagées de manière qu'il y ait deux mètres de distance entre les membres du conseil.

Accueil par Monsieur le maire.

1. Acceptation de l'ordre du jour

Proposé par Caroline Dumont, appuyé par Diane Soucy, d'accepter l'ordre du jour.

2. Ratification des orientations ou des décisions par le maire ou la direction générale

Considérant qu'avec l'apparition de la pandémie du virus Covid -19 les gouvernements ont imposé des restrictions pour éviter la propagation et ainsi protéger autant que possible la population;

74-20